



Conseil d'administration

351^e session, Genève, 15 juin 2024

Section institutionnelle

INS

Date: 24 mai 2024

Original: anglais

Septième question à l'ordre du jour

Faits nouveaux survenus dans l'application de la Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail

► Introduction

1. À sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a adopté une Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ¹. Dans cette résolution, il a prié le Bureau de fournir toute l'assistance possible aux mandants tripartites en Ukraine. En outre, il a décidé de suspendre provisoirement toute activité de coopération ou d'assistance technique du Bureau international du Travail (BIT ou «Bureau») en faveur de la Fédération de Russie, sauf pour les besoins de l'aide humanitaire, et de suspendre les invitations conviant la Fédération de Russie à participer à toutes les réunions à caractère discrétionnaire, telles que les réunions techniques et les réunions d'experts, ainsi qu'aux conférences et aux séminaires dont la composition est fixée par le Conseil d'administration, tout en sauvegardant les activités de coopération ou d'assistance technique du BIT en faveur de tous les autres pays relevant de la compétence de

¹ GB.344/Résolution.

l'Équipe d'appui technique au travail décent et bureau de pays de l'OIT pour l'Europe orientale et l'Asie centrale (ETD/BP-Moscou).

2. À sa 350^e session (mars 2024), après avoir examiné le dernier rapport du Bureau concernant l'évolution de la situation au regard de la résolution, le Conseil d'administration a de nouveau prié le Directeur général de continuer de répondre aux besoins des mandants en Ukraine et d'élargir les efforts de mobilisation de ressources en faveur du pays, de poursuivre son action en vue d'accroître la mobilisation de ressources en faveur des autres pays touchés en Europe orientale et en Asie centrale et de continuer à suivre les répercussions que l'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine a sur le monde du travail, y compris en ce qui concerne la poursuite de la coopération de l'OIT avec les entités des Nations Unies chargées de surveiller les violations des droits de l'homme et la situation des travailleurs des secteurs maritime et nucléaire. Comme suite à la demande du Conseil d'administration, le présent document rend compte de l'évolution de la situation à cet égard.

► Évolution générale

3. L'agression militaire russe est maintenant entrée dans sa troisième année et continue de faire des ravages aussi bien dans les territoires ukrainiens occupés par la Fédération de Russie que dans le reste du pays. En mars dernier, les frappes aériennes se sont encore intensifiées sur l'ensemble du territoire ukrainien, notamment sur les centrales de production d'énergie et les infrastructures civiles essentielles, causant non seulement des pertes humaines mais aussi des dégâts matériels considérables, ce qui nuit au maintien de l'activité d'un grand nombre de travailleurs et d'entreprises. Ces derniers temps, les «doubles frappes» contre des infrastructures civiles sont devenues récurrentes, alourdissant encore le bilan humain et prenant pour cible le personnel dépêché en urgence sur les lieux des bombardements, notamment le personnel médical, les secouristes et les journalistes. La destruction des centrales thermiques et hydrauliques fait craindre pour la stabilité du système énergétique en Ukraine et sa capacité à répondre aux besoins fondamentaux de la population et de l'ensemble de l'économie du pays.
4. Le nombre des réfugiés qui sont retournés en Ukraine a augmenté, mais celui des personnes déplacées reste élevé. Selon le dernier rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 5,9 millions de réfugiés venus d'Ukraine ont été recensés en Europe ². Au 31 mars 2024, d'après une analyse de 83 pour cent de *hromadas* (unités administratives) situées dans les zones contrôlées par le gouvernement ukrainien, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays était d'environ 3,4 millions, dont 60 pour cent de femmes et 4 pour cent de personnes reconnues par l'État comme étant en situation de handicap ³. La guerre continue d'avoir de graves répercussions sur l'économie et le marché du travail. Comme l'indiquait le précédent rapport, faute de nouvelles données suffisantes, les projections du BIT précédemment réalisées quant aux effets de la guerre sur l'emploi en

² Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), «[Operational data portal – Ukraine refugee situation](#)» et Eurostat, «[Number of people under temporary protection at 4.2 million](#)», 8 avril 2024.

³ Organisation internationale pour les migrations (OMI), «[Global Data Institute Displacement Tracking Matrix](#)», [Ukraine – Area Baseline Assessment \(Raion Level\) – Round 34](#) (mars 2024).

Ukraine demeurent les plus réalistes dont on dispose ^{4, 5}. Bien que les derniers chiffres de la croissance économique soient supérieurs aux prévisions (5 pour cent), le marché du travail ukrainien n'a guère évolué. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) fait état de vastes déficits d'apprentissage chez les plus jeunes générations à la suite de l'invasion du pays ⁶.

5. Les réfugiés ukrainiens s'intègrent de mieux en mieux au marché du travail des pays d'accueil et apportent une contribution importante à l'économie de ces derniers. D'après les conclusions de la dernière évaluation des besoins menée sur les plans interinstitutionnel et multisectoriel dans sept pays, l'emploi constitue la principale source de revenus et, en moyenne, le taux d'activité des réfugiés s'établit quasiment au même niveau que celui de la main-d'œuvre des pays d'accueil ^{7, 8}. Près de 16 millions de réfugiés ukrainiens ont traversé la frontière avec la Pologne à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, et près de 1 million d'entre eux s'y trouvaient encore en décembre 2023 ⁹. Selon une récente analyse du HCR concernant l'impact des réfugiés d'Ukraine sur l'économie polonaise, entre 225 000 et 350 000 réfugiés ukrainiens travaillent en Pologne et leur contribution représente, selon les estimations, entre 0,9 et 1,35 pour cent du produit intérieur brut (PIB) du pays ¹⁰.
6. Pourtant, dans l'ensemble, les réfugiés ukrainiens demeurent particulièrement vulnérables sur le plan économique, environ 50 pour cent d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté. Cela confirme l'importance de promouvoir leur intégration économique et de lever les obstacles qui les empêchent d'accéder à des possibilités de travail décent, notamment ceux liés à la langue, à l'inadéquation des compétences et au manque de services de garde d'enfants. L'OIT s'attache à promouvoir l'accès des réfugiés au travail décent pour contribuer à leur autonomie et, dans le cadre de son action plus générale, pour garantir à tous l'égalité de chances et de traitement sur le marché du travail.
7. En dépit des incertitudes liées à la guerre, les pays voisins de l'Ukraine devraient pour la plupart enregistrer une reprise économique, avec des taux de croissance positifs du PIB attendus de 2 à 3 pour cent et un ratio commerce international/PIB stable, malgré des changements importants dans la dynamique des échanges entre les blocs ^{11, 12}. La croissance du PIB de la République de Moldova devrait se rétablir complètement en 2024 et progresser de 2,6 pour cent grâce à la hausse des salaires réels, à une impulsion budgétaire positive et à une inflation contenue ¹³. Toutefois, cette croissance économique n'est pour l'essentiel pas synonyme d'emplois. Parallèlement, la part de l'emploi dans l'économie informelle est l'une des plus

⁴ OIT, «Effets de la crise en Ukraine sur le monde du travail: premières évaluations», note d'information, 11 mai 2022.

⁵ OIT, *Prospects for achieving Ukraine's 2032 GDP target: A labour market perspective*, septembre 2023.

⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), «War has hampered education for 5.3 Million children in Ukraine, warns UNICEF», 24 janvier 2023.

⁷ Les pays concernés par cette étude sont la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République de Moldova, la Roumanie, la Slovaquie et la Tchéquie. Période de collecte des données aux fins de l'évaluation: juin-septembre 2023. HCR, *Helping Hands – The Role of Housing Support and Employment Facilitation in Economic Vulnerability of Refugees from Ukraine*, 18 avril 2024.

⁸ La main-d'œuvre est la somme des personnes qui occupent un emploi et de celles qui sont au chômage.

⁹ Deloitte et HCR, *Poland: Analysis of the impact of refugees from Ukraine on the economy of Poland – March 2024*.

¹⁰ Deloitte et HCR, *Poland: Analysis of the impact of refugees from Ukraine on the economy of Poland – March 2024*.

¹¹ Fonds monétaire international (FMI) «World Economic Outlook (April 2024): Real GDP growth», avril 2024.

¹² FMI, «Perspectives de l'économie mondiale – Reprise stable mais lente: Résilience sur fond de disparités», Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024.

¹³ FMI, «World Economic Outlook (April 2024): Real GDP growth », 2024.

élevée de la région de l'Europe centrale et orientale, atteignant 52,3 pour cent en 2023 ¹⁴. La République de Moldova est confrontée à un certain nombre de difficultés économiques et sociales dues au déclenchement de la guerre en Ukraine. L'OIT s'efforce de contribuer au règlement de ces difficultés par le biais de plusieurs projets en cours, qui visent également à répondre à des problèmes plus larges qui existaient déjà dans le pays avant le début de la guerre. Environ 118 000 ukrainiens se trouvent encore en République de Moldova, principalement des femmes et des enfants. Au 31 décembre 2023, 56 pour cent des réfugiés ukrainiens étaient des adultes. Cependant, avec le taux d'emploi le plus bas de la région, l'accès au marché du travail reste une gageure pour les réfugiés ainsi que pour les femmes et les hommes au chômage ou inactifs. D'après une évaluation participative menée par le HCR, la plupart des réfugiés ukrainiens en République de Moldova dépendent d'une aide pour subvenir à leurs besoins dans les zones rurales mais également dans les zones urbaines, où ils complètent leur revenu par le travail à distance ¹⁵. Les réformes institutionnelles actuellement menées par le ministère du Travail et de la Protection sociale, avec l'appui du BIT, visent à relever les défis qui se posent sur le marché du travail. Le renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux local et national favorisera l'intégration des réfugiés sur le marché du travail, en renforçant le service public de l'emploi, en améliorant les systèmes nationaux de développement et de reconnaissance des compétences (y compris le développement de systèmes de microqualifications) et en renforçant la fourniture de services de soins. D'autres pays partageant de longues frontières avec l'Ukraine ont joué un rôle essentiel en offrant l'asile aux réfugiés ukrainiens qui transitaient pour la plupart par leur territoire. En Roumanie, 158 407 réfugiés venus d'Ukraine ont bénéficié d'une protection temporaire, et 5 228 d'entre eux ont demandé à bénéficier d'une aide financière en 2024 ¹⁶. La Hongrie et la Slovaquie accueillent elles aussi 42 507 et 142 839 réfugiés, respectivement, et ont l'une et l'autre enregistré plus de 4,5 millions et plus de 2 millions d'entrées sur leur territoire depuis le début de la guerre ¹⁷. Globalement, dans tous les pays d'accueil, le taux de chômage des réfugiés ukrainiens est nettement plus élevé que celui du pays concerné ¹⁸.

8. Le Caucase du Sud et l'Asie centrale ont enregistré une forte croissance économique en 2023 grâce à une augmentation des envois de fonds par les travailleurs migrants et du commerce de transit, aux prix élevés des produits de base, à la relocalisation d'entreprises, ainsi qu'à l'«afflux de cerveaux» et de capitaux en provenance de la Fédération de Russie ¹⁹. Selon la Banque mondiale, l'économie de l'Asie centrale aurait progressé de 5,5 pour cent en 2023 et devrait maintenir son rythme de croissance en 2024 et 2025, quoiqu'à des taux inférieurs à ceux de 2023 – 4,1 et 4,9 pour cent, respectivement. L'Arménie a enregistré une croissance particulièrement forte (8,7 pour cent) en 2023, grâce notamment à un rebond du tourisme,

¹⁴ OIT, «Statistiques sur l'économie informelle», ILOSTAT.

¹⁵ HCR, *Ukraine Situation – Moldova: Moldova Participatory Assessment Report 2023*, 29 février 2024.

¹⁶ HCR, *UNHCR Romania: Ukraine Refugee Situation Update, Weekly Update #93*, 22 avril 2024.

¹⁷ HCR, «Operational data portal – Ukraine refugee situation».

¹⁸ HCR, *Helping Hands – The Role of Housing Support and Employment Facilitation in Economic Vulnerability of Refugees from Ukraine*, 18 avril 2024.

¹⁹ Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), *Regional Economic Prospects in the EBRD Regions: Shifting gears*, septembre 2023; Banque mondiale, *Europe and Central Asia Economic Update, Fall 2023: Sluggish Growth, Rising Risks*, octobre 2023; FMI, *Perspectives économiques régionales – Moyen-Orient et Asie centrale: Gagner en résilience et promouvoir une croissance inclusive*, octobre 2023.

tandis que la croissance de l'Azerbaïdjan a ralenti pour tomber à 1,1 pour cent en 2023, en raison d'une baisse de production du secteur pétrolier ²⁰.

9. Lorsque d'autres facteurs demeurent constants, une reprise économique contribue généralement à améliorer les indicateurs du marché du travail. En outre, les banques centrales de la sous-région ont baissé les taux d'intérêt à mesure que l'inflation diminuait, renforçant ainsi la dynamique en faveur de la création d'emplois ²¹. Cependant, des problèmes structurels profondément enracinés, tels que les déficits de travail décent et la pression migratoire, les disparités entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes, l'emploi informel endémique et l'insuffisance des salaires minima, ont souvent pour effet d'empêcher que la croissance économique ne débouche sur la création d'emplois et la distribution des revenus. Bien que les perspectives restent positives pour l'économie et le marché du travail de la sous-région, divers scénarios de risque peuvent être envisagés, en lien notamment avec les répercussions de la guerre en Ukraine et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, un durcissement des restrictions visant les travailleurs migrants et une baisse potentielle des envois de fonds, ainsi qu'un nouvel affaiblissement des institutions du marché du travail (dû par exemple à un moratoire sur l'inspection du travail ou à un sous-financement des services publics de l'emploi). Il s'agit de risques immédiats et non d'une simple éventualité, compte tenu de l'escalade de la situation en Ukraine.

Conséquences sur l'emploi, les moyens de subsistance et les entreprises en Ukraine

10. La guerre continue de peser lourdement sur l'emploi, les moyens de subsistance et les entreprises. Depuis le dernier rapport, la situation de l'emploi en Ukraine reste désastreuse; malgré une croissance du PIB supérieure aux prévisions, les problèmes liés à la pénurie de main-d'œuvre persistent, ce qui entrave les perspectives de croissance future ²². D'importants efforts doivent être déployés pour faciliter la réintégration des personnes déplacées à l'intérieur du pays et de celles rentrées en Ukraine, ainsi que pour permettre à davantage de femmes d'intégrer le marché du travail. Ces actions constituent une étape essentielle pour que l'Ukraine parvienne à combler son grave déficit d'emplois si elle veut atteindre l'objectif de croissance ambitieux qu'elle s'est fixé pour 2032 ^{23, 24}.
11. Les effets sur les micro, petites et moyennes entreprises sont particulièrement graves, ce qui se répercute sur l'économie dans son ensemble, car ces entreprises constituent l'épine dorsale de l'économie ukrainienne. Les effets de la guerre sur toutes les entreprises se manifestent par une grande incertitude, des contraintes d'approvisionnement en produits et services, des

²⁰ Banque asiatique de développement, *Asian Development Outlook – April 2024: Highlights*, 2024; FMI, *Perspectives économiques régionales – Moyen-Orient et Asie centrale: Une reprise inégale dans un contexte de forte incertitude*, avril 2024; Banque mondiale, *Europe and Central Asia Economic Update, Spring 2024: Unleashing the Power of the Private Sector*, 11 avril 2024.

²¹ FMI, *Perspectives économiques régionales – Moyen-Orient et Asie centrale: Gagner en résilience et promouvoir une croissance inclusive*, octobre 2023.

²² Banque mondiale, *Ukraine Overview: Development news, research, data*.

²³ Les projections s'appuient sur différents scénarios pour mettre en évidence l'ampleur des pénuries potentielles de main-d'œuvre. Le premier scénario prévoit un déficit de main-d'œuvre correspondant à 8,6 millions de travailleurs, à supposer que l'Ukraine réussisse à atteindre son objectif concernant le PIB et que les taux de productivité et de l'emploi suivent les tendances d'avant-conflit (soit un taux de croissance de l'emploi de 37 pour cent, par comparaison avec 2021). Selon le deuxième scénario, il faudrait une croissance annuelle de la productivité de 6,1 pour cent si l'emploi devait globalement suivre la tendance d'avant-conflit – chiffre deux fois supérieur à l'historique des dernières moyennes. Le troisième scénario fait l'hypothèse d'une croissance du PIB insuffisante si l'emploi et la productivité suivent les tendances d'avant-conflit.

²⁴ OIT, *Prospects for achieving Ukraine's 2032 GDP target: A labour market perspective*, septembre 2023.

dommages croissants aux secteurs productifs, des perturbations dans l'accès aux marchés intérieur et extérieur, des obstacles à la participation des travailleurs au marché du travail, la destruction des infrastructures, une baisse de la demande et un niveau de financement plus faible et incertain. Ce contexte présente des risques élevés qui ont entraîné une réduction des investissements des entreprises. L'incidence sur ces dernières varie en fonction de l'activité du secteur, de l'exposition aux conditions de guerre, de la couverture du marché et de la taille de l'entreprise, et reste difficile à évaluer. Il ressort des discussions tenues avec des organisations d'employeurs ukrainiennes que la plupart des entreprises qui ont survécu à la première phase de la guerre se sont adaptées à la situation, notamment en réorientant leurs chaînes d'approvisionnement et leurs marchés vers l'Union européenne (UE). Les relocalisations d'entreprises ont continué de diminuer ²⁵.

12. Les besoins de financement pour la défense future du pays et la pression que les instruments de la dette publique exercent en conséquence sur les coûts de financement ont des implications importantes pour l'investissement des entreprises. Bien que l'inflation ait récemment baissé, ce qui a permis de réduire les taux directs alors que les taux d'intérêt réels étaient élevés, les entreprises restent aux prises avec un coût élevé du crédit. L'investissement total a eu des conséquences négatives sur le PIB en 2022, avec une baisse de 14 pour cent, mettant en évidence une diminution spectaculaire des dépenses en biens d'équipement. Néanmoins, une hausse de 3,1 pour cent est attendue pour 2023, et de 1,8 pour cent pour 2024. L'investissement privé, qui représentait 10,1 pour cent du PIB en 2022, devrait croître au cours des prochaines années, et le niveau des dépenses publiques d'investissement restera faible, pour se situer à environ 2,3 pour cent et 4,5 pour cent du PIB au cours des prochaines années ²⁶. Les entreprises se sont adaptées à l'économie de guerre en faisant preuve d'une remarquable résilience, encore que nombre d'établissements aient fermé leurs portes. Les contraintes qui entravent la capacité de production des entreprises se reflètent dans la diminution d'un quart de la production nationale, par rapport aux niveaux d'avant-guerre. La baisse des investissements et des capacités de production a des conséquences importantes sur la productivité des entreprises et les perspectives de reprise ²⁷.
13. La poursuite des attaques aériennes sur les infrastructures essentielles, notamment les centrales électriques, ajoute aux multiples incertitudes qui pèsent sur la continuité des activités. Dans un courrier adressé au Directeur général en date du 11 avril 2024, IndustriALL Global Union (IndustriALL) a signalé que, en mars 2024, de nombreuses unités de production d'électricité à travers le pays avaient été détruites par des attaques de missiles, qui avaient perturbé l'approvisionnement en électricité d'environ 2 millions de personnes. Selon les membres du Syndicat indépendant des mineurs d'Ukraine qui travaillent dans les centrales thermiques de la DTEK, ces installations sont celles qui ont subi les dommages les plus importants. La situation est d'autant plus incertaine que l'on ignore quand les hostilités prendront fin et à quelle fréquence les livraisons d'aide humanitaire arriveront. La hausse des coûts logistiques liée à la fermeture de certaines frontières maritimes et terrestres, le prix

²⁵ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), «*Assessment of the Impact of War on Micro, Small, and Medium Enterprises in Ukraine*», 2024.

²⁶ FMI, *Ukraine: Third Review of the Extended Arrangement Under the Extended Fund Facility, Requests for a Waiver of Nonobservance of Performance Criterion, and Modifications of Performance Criteria-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Ukraine*, IMF Staff Country Reports, n° 2024/078, 22 mars 2024.

²⁷ Banque Mondiale, gouvernement de l'Ukraine, Union européenne et Organisation des Nations Unies, *Ukraine: Third Rapid Damage and Needs Assessment (RDNA3), February 2022 – December 2023*, février 2024; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), «*Shaping the path to economic recovery*», 1^{er} juillet 2022.

élevé des carburants, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et le ralentissement de la demande incitent toujours à une certaine prudence dans l'évaluation des perspectives des entreprises.

14. Les travailleurs vivant dans les territoires occupés par les forces russes continuent de faire état de violations de leurs droits au travail et d'affiliations forcées à des syndicats russes dans ces territoires. En février 2024, la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (CEACR) a exprimé une nouvelle fois ses préoccupations concernant la sécurité des travailleurs de la centrale nucléaire occupée de Zaporijia, évoquant la détérioration de leurs conditions de travail et de sécurité qui découle principalement du risque d'exposition accru aux radiations et du risque d'accident nucléaire, en raison de l'instabilité de l'approvisionnement en électricité ²⁸. En outre, comme le rapporte le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), 11 salariés de la centrale nucléaire ont été enlevés entre février 2022 et décembre 2023 ²⁹.

► Conséquences pour les mandants de l'OIT, la mise en œuvre du programme par pays de promotion du travail décent et la coopération pour le développement en Ukraine

Gouvernement

15. La Stratégie de coopération de l'OIT pendant la période de transition en Ukraine (2024-25) rend compte des besoins des mandants en matière d'aide humanitaire, de soutien budgétaire et d'assistance au développement et propose des mesures concrètes pour répondre aux multiples objectifs à atteindre. S'appuyant sur les trois piliers définis dans cette stratégie de l'OIT et la décision du Conseil européen d'ouvrir les négociations d'adhésion à l'UE, le ministère de l'Économie continue de mener son programme de réforme juridique. Les mesures prises dans le cadre de ce programme consistent notamment à mettre la législation nationale en conformité avec les normes internationales du travail. Les dernières mesures prises comprennent:
 - a) l'établissement d'un projet de loi sur le règlement des conflits collectifs du travail, élaboré par un groupe de travail «tripartite plus» mis en place dans le cadre du Service national de médiation et de conciliation, qui a fait l'objet d'un examen technique approfondi de la part du BIT;
 - b) un examen du système de salaires minima à la lumière de la convention (n° 131) sur la fixation des salaires minima, 1970 (ratifiée par l'Ukraine). En réponse à la demande du ministère l'Économie de l'Ukraine, le BIT a envoyé dans le pays une mission chargée de mener des consultations et d'établir une feuille de route pour organiser son appui technique en la matière.
16. En outre, un certain nombre de politiques et de stratégies sont en cours d'examen ou de mise en œuvre avec l'appui du BIT. Le Bureau prépare également un protocole d'accord entre l'Organisation, son Centre international de formation de l'OIT, Turin, et l'Université nationale

²⁸ OIT, *Application des normes internationales du travail, 2024*, Rapport de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, ILC.112/III(A), 2024.

²⁹ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), *Human Rights situation during the Russian occupation of territory of Ukraine and its aftermath, 24 February 2022 – 31 December 2023*, 20 mars 2024.

de Kyïv dont l'objectif est d'offrir aux étudiants et aux chercheurs de la principale université ukrainienne une vision internationale des questions relatives au monde du travail.

17. Le Service public de l'emploi continue de consacrer une grande part de ses dépenses à des programmes actifs du marché du travail. Au cours du premier trimestre de 2024, quelque 248 000 personnes ont bénéficié de ses prestations, 182 000 ont été comptabilisées comme étant au chômage et 81 000 demandeurs d'emploi ont trouvé un travail. Au cours de la période allant de janvier à mars 2024, le Service public de l'emploi a accordé, dans le cadre du programme d'aide à l'entrepreneuriat e-Robota (e-Travail), des subventions à quelque 2 800 personnes, ainsi qu'à 225 anciens combattants et à leurs conjoints, chaque subvention s'élevant respectivement à 250 000 hryvnias (UAH) et à 1 million d'UAH. Par ailleurs, 12 000 personnes ont bénéficié d'une formation ou d'un recyclage. En tout, 6 000 personnes ont participé à des programmes de travaux publics et 15 000 ont été placées dans le cadre de programmes d'emploi subventionnés. Le Service public de l'emploi continue aussi de mettre en œuvre le programme de chèques emploi-formation pour aider à la requalification et au perfectionnement des demandeurs d'emploi. Ce programme concerne actuellement 124 métiers, dont les plus recherchés sont les suivants: infirmier, psychologue, enseignant au préscolaire, cuisinier, technicien en soins médicaux d'urgence, chef pâtissier, chauffeur, conducteur de tracteur et tailleur. Les candidatures au programme de chèques emploi-formation peuvent être déposées en ligne sur le site du Service public de l'emploi.
18. En outre, le Service public de l'emploi continue d'intensifier son action en faveur de l'aménagement raisonnable des lieux de travail: au premier trimestre de 2024, des employeurs ont été indemnisés pour avoir apporté des aménagements raisonnables au lieu de travail de 206 personnes en situation de handicap, contre 63 en 2023. Le développement de tels programmes est l'une des grandes priorités du gouvernement pour 2024 et un soutien extérieur sera nécessaire pour ce faire. Il faudra aussi renforcer l'appui apporté aux employeurs ukrainiens afin de les sensibiliser davantage aux possibilités, aux coûts et aux obligations découlant de l'intégration de personnes en situation de handicap dans leurs effectifs. Le Bureau étudie actuellement avec des partenaires internationaux l'élaboration d'un programme d'aide plus large dans ce domaine. La récente adhésion de la Confédération des employeurs d'Ukraine au Réseau mondial «Entreprises et handicap» de l'OIT a également inspiré la création d'un réseau ukrainien éponyme, avec le soutien de la Confédération. Les collègues du réseau de l'OIT ont participé (en ligne) à la cérémonie d'ouverture du réseau ukrainien.
19. Enfin, le ministère de l'Économie de l'Ukraine, le Service public de l'emploi et les principaux sites ukrainiens de recherche d'emploi ont créé un portail unique, qui affiche chaque jour 230 000 offres d'emploi. Ce portail permet d'accéder à des informations actualisées en ligne et il est également possible d'accéder aux avis de vacance par un abonnement sur les plateformes de médias sociaux ³⁰.
20. Dans le cadre de l'application de la loi martiale, la prestation de services de prévention a été au cœur du fonctionnement de l'inspection du travail de l'Ukraine. Cette dernière facilite les activités du Groupe de travail interinstitutions, au sein duquel sont également représentés les partenaires sociaux, le but étant de coordonner les mesures prises pour lutter contre le travail non déclaré, y compris dans l'économie informelle, et contre les accidents du travail. Le plan national d'action conjointe pour 2024 vise entre autres à recueillir des preuves sur les facteurs alimentant le travail non déclaré, à numériser les processus de suivi du statut des contrats de travail et à promouvoir

³⁰ Entre autres sites de recherche d'emploi, on peut citer Work.ua, robota.ua, novarobota.ua, PidBir, grc.ua et Jooble, auxquels on peut s'inscrire sur Viber et Telegram.

des conditions sûres et salubres sur le lieu de travail, notamment dans le domaine de la santé mentale. L'inspection du travail et l'Association des organisations d'employeurs d'Ukraine ont demandé le soutien et l'assistance techniques du Bureau en la matière.

21. Le Bureau a renforcé la capacité des inspecteurs du travail à promouvoir un environnement de travail sûr et salubre. Les inspecteurs du travail ont reçu des informations pratiques sur les maladies transmissibles (VIH, tuberculose), notamment sur la prévention de la stigmatisation et de la discrimination, de la violence et du harcèlement au travail. Ces activités ont contribué à l'élaboration de politiques et de programmes de lutte contre la discrimination sur le lieu de travail dans environ 90 entreprises, qui ont inclus des dispositions en ce sens dans leurs conventions collectives.
22. Le Bureau a encore élargi sa coopération à d'autres ministères, principalement le ministère de l'Éducation, en ce qui concerne l'enseignement et la formation techniques et professionnels fondés sur la technologie numérique (e-TVET) et la garde d'enfants, ainsi qu'aux commissions parlementaires correspondantes. La mission tripartite, qui s'est rendue en Lituanie les 13 et 14 mars 2024 pour étudier les bonnes pratiques concernant le cadre juridique de la garde d'enfants et les solutions durables, a porté sur des questions très concrètes et utiles dans le contexte ukrainien.

Syndicats et organisations d'employeurs

23. Les syndicats et les organisations d'employeurs poursuivent leurs activités, mais le déficit de cotisations syndicales laisse persister quelques craintes au sujet de leur viabilité financière. Les partenaires sociaux ne reçoivent aucune aide financière, si ce n'est quelques dons provenant d'organisations apparentées, et sont de ce fait contraints de chercher d'autres solutions.
24. La Fédération des employeurs d'Ukraine, avec le soutien du Bureau et du Centre international de formation de l'OIT, Turin, a pu bénéficier du module de formation portant sur les éléments clés de la sécurité et de la santé au travail (SST), qui a été adapté à ses besoins. Ce programme de formation permet aux organisations d'employeurs et aux associations professionnelles de renforcer la culture de la SST chez leurs membres et de mettre en lumière le rôle prépondérant qu'elles sont appelées à jouer dans la promotion d'un milieu de travail sûr et salubre. Il prévoit la formation et la certification de 15 formateurs/spécialistes de la SST issus de la Fédération des employeurs d'Ukraine et met à la disposition de ces derniers 29 modules de formation. Par ailleurs, une nouvelle initiative soutenue par l'OIT vise à mettre en place à titre expérimental des services de garde d'enfants dans les entreprises pour atténuer les pénuries de main-d'œuvre. Cette initiative a été lancée dans la région de Lviv, en collaboration avec les entreprises membres de l'Association des organisations d'employeurs d'Ukraine. Des préparatifs sont en cours en vue du lancement d'une initiative similaire dans la région de Tcherkassy.
25. Des syndicats ayant dénoncé des violations des droits fondamentaux au travail de leurs membres dans les territoires occupés de l'Ukraine, l'OIT poursuit sa coopération avec le HCDH, en particulier avec la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine. Le Bureau continue d'effectuer un travail de renforcement des capacités auprès du personnel du HCDH et des syndicats ukrainiens de certains secteurs afin de leur permettre de détecter et de signaler les violations des droits des travailleurs dans les territoires occupés, ou dont l'occupant s'est retiré, dans le cadre d'une mission plus large de protection des droits de l'homme. En mars 2024, le HCDH a signalé qu'à treize reprises des directeurs d'école et des enseignants, pour la plupart des femmes, avaient été arbitrairement placés en détention, torturés, maltraités et/ou menacés de violences parce qu'ils refusaient d'enseigner le

programme d'études russe³¹. Le 17 avril 2024, les tirs de roquettes russes sur la ville de Tchernihiv ont provoqué la destruction du centre de formation du syndicat.

26. Lors d'une réunion avec le Syndicat des travailleurs du transport maritime d'Ukraine qui s'est tenue en avril 2024, celui-ci a de nouveau fait part de ses inquiétudes concernant la baisse des effectifs des gens de mer ukrainiens dans le secteur maritime mondial en raison de la guerre. L'Ukraine a certes réussi à continuer d'exporter de grandes quantités de cultures agricoles depuis que la Fédération de Russie s'est retirée de l'initiative céréalière de la mer Noire à l'été 2023, mais les infrastructures des ports ukrainiens de la mer Noire et du Danube subissent des attaques aériennes répétées qui mettent en danger la vie des travailleurs portuaires et des gens de mer. Le Bureau, en collaboration avec le gouvernement de la République de Corée, a aidé des professionnels ukrainiens issus de l'administration des ports maritimes et du Syndicat des travailleurs du transport maritime d'Ukraine à suivre une formation dans le cadre d'un programme à l'intention des travailleurs portuaires organisé à l'Institut de formation portuaire de Busan (République de Corée). Le Bureau a également conçu une intervention technique destinée à soutenir le développement du secteur maritime ukrainien, et les opérations de mobilisation de ressources peuvent débuter aux fins de sa mise en œuvre.
27. Les 9 et 10 avril 2024, des représentants de syndicats, des employeurs et du gouvernement d'Ukraine ont rencontré à Varsovie (Pologne) des représentants de syndicats internationaux, d'institutions financières internationales, d'entreprises internationales du secteur de la construction et de l'OIT pour débattre de la voie à suivre pour assurer la reconstruction de l'Ukraine. Les participants à cette réunion, qui a été organisée par l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois et le Syndicat des travailleurs de l'industrie du bâtiment et des matériaux de construction d'Ukraine, ont recherché la meilleure manière de faire en sorte que l'Ukraine puisse élaborer et mettre en œuvre les plans et projets de reconstruction nécessaires avec la participation des syndicats et dans le respect des droits des travailleurs. Les discussions ont notamment porté sur la nécessité d'inclure dans le cadre législatif et contractuel des projets de reconstruction une «clause de travail» qui ferait obligation aux entrepreneurs et aux sous-traitants ayant obtenu un marché de construction de garantir le respect des droits fondamentaux des travailleurs. Le BIT a contribué au débat en présentant un exposé sur le droit du travail et l'élaboration des politiques en Ukraine, lors duquel il a notamment souligné la nécessité de veiller à ce que les réformes du droit du travail s'inscrivent dans le cadre d'un véritable dialogue social, ainsi que l'importance d'assurer la conformité de la législation avec les normes internationales du travail ratifiées.
28. Au cours du premier semestre de 2024, le BIT a apporté son soutien à deux syndicats, la Fédération des syndicats d'Ukraine et la Confédération des syndicats indépendants d'Ukraine, au moyen d'activités destinées à renforcer leur capacité de fournir des services juridiques et à promouvoir les droits des travailleurs sous le régime de la loi martiale.

Coopération pour le développement

29. Depuis le 26 février 2024, le bureau de pays de l'OIT pour l'Ukraine (BP-Kyïv) exerce ses activités sous la conduite de sa nouvelle directrice. Le premier cycle de réunions organisées avec le gouvernement et les partenaires sociaux a apporté une nouvelle confirmation de l'importance de la Stratégie de coopération de l'OIT pendant la période de transition en Ukraine (2024-25), stratégie qui a été élaborée dans un cadre tripartite, et a clairement mis en lumière l'intérêt

³¹ HCDH, *Human Rights situation during the Russian occupation of territory of Ukraine and its aftermath*, 24 February 2022 – 31 December 2023, 20 mars 2024.

que l'approche de l'OIT suscitait parmi les autres organismes des Nations Unies et les partenaires internationaux de développement.

30. Le Bureau prévoit depuis longtemps une visite du Directeur général, aux côtés du Commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux. Cette visite a malheureusement dû être reportée, la situation en matière de sécurité ayant été jugée défavorable. Elle sera reprogrammée après la 112^e session de la Conférence internationale du Travail, son principal objectif restant inchangé: il s'agit de témoigner un soutien indéfectible aux mandants tripartites en Ukraine et de réaffirmer l'importance des normes internationales du travail, qui doivent être au cœur du processus de relèvement de l'Ukraine et à la base des efforts déployés par le pays aux fins de son adhésion à l'Union européenne.
31. Au titre du troisième pilier de la Stratégie de coopération de l'OIT pendant la période de transition en Ukraine (2024-25), le Bureau aide les mandants à élaborer une feuille de route sur le dialogue social qui réponde aux exigences des normes internationales du travail. Cette stratégie non seulement favorise l'adaptation à des besoins en évolution constante depuis le début de la guerre, mais vise aussi à améliorer la cohérence du soutien apporté aux projets et les cadres stratégiques plus larges régissant le monde du travail en Ukraine. Le Bureau poursuivra sa collaboration avec les partenaires de développement pour veiller à ce qu'un appui adéquat puisse être apporté pour l'exécution de la stratégie. De nombreuses propositions de projets et de programmes sont en cours d'élaboration, en coordination avec les mandants ukrainiens et les partenaires de développement.
32. L'OIT collabore activement avec d'autres organismes des Nations Unies. Des stratégies de programmation conjointes sont actuellement élaborées, d'une part, avec le HCR en ce qui concerne les partenariats en faveur de l'emploi au niveau local et, plus largement, les moyens de subsistance dans les régions plus gravement touchées par la guerre, et, d'autre part, avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en ce qui concerne la définition d'une stratégie démographique plus vaste et les recensement des besoins connexes de renforcement des capacités pour faciliter l'inclusion sur le marché du travail des personnes de retour, des travailleurs migrants, des femmes, des personnes en situation de handicap et des anciens combattants. L'OIT continue de collaborer avec ONU-Femmes dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes ainsi qu'avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) pour la prévention de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH dans le monde du travail.
33. Par l'intermédiaire du ministère de la Politique sociale, le Bureau s'est mis en contact avec des membres du mécanisme d'assistance technique de l'initiative multiorganisations *Perekhid*. Les partenaires de cette initiative visent la mise en place d'un système de protection sociale durable et capable de résister aux chocs. Sur proposition du ministère, le Bureau a officiellement demandé à devenir membre de la plateforme. En avril 2024, l'OIT a dépêché en Ukraine une mission technique qui a été chargée de se concerter avec les mandants tripartites au sujet de l'établissement de projections actuarielles pour l'Ukraine, l'objectif étant d'éclairer la formulation des politiques nationales de protection sociale et d'établir des contacts avec d'autres organisations participant à l'initiative *Perekhid*, comme l'UNICEF. Le BIT contribue à cette initiative en élaborant un modèle actuariel pour l'Ukraine, qui aidera à coordonner les diverses mesures de protection sociale prises dans le pays et à définir une vision systémique globale qui soit conforme aux orientations stratégiques résultant de l'évaluation actuarielle du système de retraite effectuée par le Bureau.

34. Depuis quelques mois, le Bureau collabore aussi plus étroitement avec les institutions financières internationales. Il continue de fournir un soutien, sous la forme d'un examen par les pairs, pour l'évaluation du fonctionnement du Service public de l'emploi qui a été lancée par le ministère de l'Économie et mise en œuvre avec le soutien de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Cette participation de l'OIT, qui œuvre en étroite collaboration avec la Banque et les autres partenaires internationaux, aidera le ministère à définir les grandes lignes des réformes à engager et à évaluer les activités de renforcement des capacités à mener pour moderniser le Service public de l'emploi et en assurer le bon fonctionnement, aussi bien en temps de guerre qu'à plus long terme.

Situation du personnel du BIT en Ukraine

35. Tandis que les fonctionnaires internationaux ont droit à des périodes régulières de repos en dehors de l'Ukraine, le personnel local est encouragé à prendre des jours de congé réguliers, conformément à la demande adressée à l'ensemble des organismes par le coordinateur résident des Nations Unies. Le Bureau a également pourvu l'équipe en poste en Ukraine d'appareils destinés à faciliter la poursuite du travail et le bien-être du personnel – centrale électrique/alimentation de secours, appareils par satellite, dispositifs radio et équipements nécessaires pour les connexions à Internet par satellite. Le Bureau a également fourni des films de sécurité anti-éclats pour les vitrages des résidences privées. Tout en s'efforçant d'accroître ses capacités opérationnelles en Ukraine, le Bureau continue de suivre attentivement la situation générale en matière de sécurité, conformément aux exigences du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

► Conséquences pour les mandants de l'OIT, la mise en œuvre des programmes par pays de promotion du travail décent et la coopération pour le développement dans les autres pays touchés de la région

36. Depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine lancée par la Russie en 2022, le marché du travail de la République de Moldova fait face à des pressions accrues, qui sont la conséquence d'une crise énergétique doublée d'une crise des réfugiés. L'OIT a fortement intensifié son soutien à la République de Moldova et a mobilisé des contributions volontaires à hauteur de 6,2 millions de dollars des États-Unis (dollars É.-U.) depuis avril 2024. Les projets menés à ce titre couvrent la création d'emplois productifs, les conditions de travail, y compris la formalisation, l'insertion professionnelle des femmes grâce à la mise en place de services de garde d'enfants et la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi et de l'Inspection nationale du travail. Depuis janvier 2024, ces projets ont, par exemple, permis d'étendre les partenariats en faveur de l'emploi au niveau local à deux districts supplémentaires et d'élaborer un programme novateur destiné à faciliter la formalisation dans l'ensemble des secteurs. Le Directeur général du BIT s'est rendu en République de Moldova en avril 2024 – tout juste un an après sa première visite dans le pays, en février 2023 –, en compagnie du Commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux. Tous deux ont rencontré la Présidente moldave, Maia Sandu, le Premier ministre, Dorin Recean, le Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Mihai Popsoi, et le ministre du Travail et de la Protection sociale, Alexei Buzu. Le Directeur général a également rencontré des dirigeants d'organisations de travailleurs et d'employeurs. Il les a une nouvelle fois assurés du soutien du Bureau pour améliorer l'accès à des possibilités d'emploi plus nombreuses et de

meilleure qualité, instaurer un marché du travail inclusif et équitable et mettre la législation nationale du travail en conformité avec les normes internationales du travail, alors que le pays traverse une période décisive puisqu'il ambitionne d'adhérer à l'UE d'ici à 2030. L'appui de la Commission européenne sera crucial pour réaliser l'objectif commun de promotion du travail décent en République de Moldova.

Efforts de mobilisation de ressources et considérations pratiques au sujet des pays relevant de la compétence de l'ETD/BP-Moscou

37. L'OIT, à travers les activités de l'ETD/BP-Moscou, continue de fournir des services de coopération et d'assistance techniques à tous les pays de la sous-région, à l'exception de la Fédération de Russie et du Bélarus, en procédant aux ajustements nécessaires pour pouvoir mener sa mission à bien. Le Bureau a continué d'apporter aux mandants d'Asie centrale et du Caucase du Sud un appui sur les questions techniques citées dans les précédents rapports au Conseil d'administration, dans le cadre à la fois de l'assistance technique fournie par l'ETD/BP-Moscou et des projets de coopération pour le développement. Un nouveau spécialiste principal des opérations sera finalement installé à Tachkent en vue de renforcer encore les efforts déployés dans la sous-région; son poste sera financé par les fonds alloués au poste de Directeur adjoint de l'ETD/BP-Moscou. L'élargissement du portefeuille témoigne aussi de la diversification des donateurs, des financements ayant notamment été apportés par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'entreprise multinationale de prêt-à-porter Inditex, le Partenariat des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées et le Département des affaires économiques et sociales (DESA) du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, en plus des donateurs habituels. L'OIT a également puisé directement dans le compte supplémentaire du budget ordinaire pour intensifier ses efforts dans la sous-région.
38. Par l'intermédiaire de l'ETD/BP-Moscou, l'OIT, conjointement avec le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Europe et le Forum européen des personnes handicapées, met en œuvre un programme destiné à recenser et à renforcer les ressources disponibles pour assurer les soins de proximité nécessaires aux personnes en situation de handicap ou ayant besoin d'une prise en charge de longue durée en Arménie (45 796 dollars É.-U.). Le département d'État des États-Unis contribue au financement d'un projet de l'OIT sur le travail forcé et le travail des enfants pendant la récolte du coton au Turkménistan (200 000 dollars É.-U.), et les efforts de mobilisation de fonds se poursuivent pour aider au contrôle des activités de récolte dans le pays. L'Allemagne a alloué des fonds à un projet portant sur l'inspection du travail et la SST en Ouzbékistan (1,29 million de dollars É.-U.). La délégation de l'Union européenne en Azerbaïdjan a, pour sa part, apporté un soutien financier à un projet consistant à mesurer le travail domestique et les activités de soin non rémunérés, ainsi qu'à des travaux de recherche sur les écarts de rémunération entre femmes et hommes (270 000 dollars É.-U.). En ce qui concerne l'Ouzbékistan, une proposition visant à faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable est en cours d'élaboration, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF et ONU-Femmes (pour un budget total de 1,8 million de dollars É.-U.), dans le cadre de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui de transitions justes. Des discussions avec les donateurs sont en cours, et plusieurs propositions de projet sont à l'examen ou ont été présélectionnées en vue d'un éventuel financement. Une feuille de route est en voie d'élaboration pour renforcer la présence de l'OIT au Kazakhstan, à la demande de l'ensemble des mandants.

► Domaines appelant des mesures complémentaires

39. Le Bureau continue d'aider le gouvernement et les partenaires sociaux à promouvoir la conformité de la législation avec les normes internationales du travail, et à favoriser la participation active des mandants aux forums organisés sur les thèmes du dialogue social, de l'emploi et de la protection sociale. De nombreuses discussions bilatérales sont en cours et le Bureau continue de prendre part à tous les forums internationaux pertinents.
40. La Conférence de 2024 sur le relèvement de l'Ukraine réunira des responsables représentant des gouvernements, des organisations internationales, des entreprises et la société civile. Cette manifestation, qui sera coorganisée par l'Allemagne et l'Ukraine et qui se tiendra à Berlin les 11 et 12 juin 2024, a pour objet de mobiliser un soutien international pour le relèvement, la reconstruction, la réforme et la modernisation de l'Ukraine, en mettant l'accent sur quatre axes thématiques qui seront abordés dans le cadre de tables rondes de haut niveau. Un Forum sur le relèvement sera organisé pour offrir aux parties allemande, ukrainienne et des autres pays une plateforme interactive sur place qui sera propice au dialogue, aux partenariats et à la collaboration. Sur la base de sa Stratégie de coopération pendant la période de transition en Ukraine (2024-25), l'OIT prévoit de contribuer à la Conférence de 2024 sur le relèvement de l'Ukraine en encourageant les partenariats pour l'emploi au niveau local afin de promouvoir une croissance riche en emplois et d'introduire différentes politiques du marché du travail. Il s'agit d'intégrer la contribution de l'OIT au niveau national en promouvant les droits des travailleurs et en appuyant le processus de rédaction juridique de la législation sur l'emploi, la SST, la formation professionnelle pour une économie verte et l'autonomisation des femmes, entre autres.
41. Alors que les travaux préparatoires de la reconstruction suivent leur cours, le processus de réintégration sur le marché du travail devra bénéficier d'un soutien approprié à ses différentes phases (conception, mise en œuvre, suivi et évaluation) et devra être fondé sur les Directives relatives à la réintégration sur le marché du travail au retour dans les pays d'origine ³². Selon l'OIT, ces directives contribueront à garantir que le principe de l'égalité de traitement et les principes et droits fondamentaux au travail seront appliqués aussi bien aux réfugiés de retour dans leur pays qu'aux travailleurs se rendant en Ukraine.

► Projet de décision

42. **Au vu de l'évolution de la situation en Ukraine, telle que décrite dans le document GB.351/INS/7, et de la Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail (OIT), adoptée à sa 344^e session (mars 2022), et tenant compte des débats tenus à sa 350^e session et des orientations formulées à cette occasion, le Conseil d'administration:**
 - a) prend note des informations figurant dans le document;
 - b) se dit une nouvelle fois très vivement préoccupé par l'agression que continue de mener la Fédération de Russie contre l'Ukraine, aidée en cela par le gouvernement du Bélarus, et par les conséquences de cette agression pour les mandants tripartites

³² OIT, Directives relatives à la réintégration sur le marché du travail au retour dans les pays d'origine, mai 2023.

en Ukraine, qu'il s'agisse des travailleurs, des employeurs ou du gouvernement démocratiquement élu, ainsi que pour le monde du travail au-delà de l'Ukraine;

- c) exhorte de nouveau la Fédération de Russie à cesser son agression immédiatement et sans condition et à retirer ses troupes d'Ukraine;
- d) exhorte de nouveau la Fédération de Russie à respecter toutes les obligations qui découlent de sa ratification des conventions de l'OIT, notamment la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006), particulièrement en ce qui concerne le rapatriement des gens de mer et l'accès aux soins médicaux, la convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960, particulièrement en ce qui concerne l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants pendant leur travail, et la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, ainsi que le protocole de 2014 y relatif, et à garantir le plein bénéfice de la protection prévue par ces instruments à tous les travailleurs menant actuellement des activités sous son contrôle;
- e) exprime à nouveau son soutien indéfectible aux mandants tripartites en Ukraine, prie le Directeur général de continuer de répondre aux besoins des mandants en Ukraine et d'élargir les efforts de mobilisation de ressources du Bureau, y compris dans le cadre des prochaines conférences internationales des donateurs pour le relèvement et la reconstruction;
- f) demande au Directeur général de poursuivre ses efforts en vue d'accroître la mobilisation de ressources en faveur des autres pays touchés en Europe orientale et en Asie centrale;
- g) demande au Directeur général de continuer de suivre les répercussions que l'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine a sur le monde du travail et de lui rendre compte, à sa 352^e session (octobre-novembre 2024), de l'évolution de la situation à la lumière de la résolution, y compris en ce qui concerne la poursuite de la coopération de l'OIT avec les entités des Nations Unies chargées de surveiller les violations des droits de l'homme et la situation des travailleurs des secteurs maritime et nucléaire.